



# LA GAZETTE DE PARNAY

**BULLETIN MUNICIPAL N ° 14**

**DÉCEMBRE 2018**

**MAIRIE de PARNAY**

**Route de SAUMUR**

49730 PARNAY

Tél : 02.41.38.11.61

E-mail : [mairie-parnay@wanadoo.fr](mailto:mairie-parnay@wanadoo.fr)

Site : [parnay.fr](http://parnay.fr)

**Permanences du secrétariat**

lundi 8H30/12H30-14H30/18H30

Mercredi 08H30/12H00

Vendredi 8H30/12H30– 13H30/16H30

Monsieur le maire peut recevoir sur RDV

En cas d'urgence vous pouvez appeler le 06.43.70.30.70

Chères Parnaysiennes, Chers Parnaysiens,

Cette année 2018 se termine sous un climat de tension sur le territoire français.

Souvent relayée par nos médias , la présence des gilets jaunes, symbole de cette contestation, sur nos routes et dans nos villes, traduit les inquiétudes et les difficultés que rencontrent beaucoup de concitoyens dans leur vie quotidienne.

Les maires et autres élus municipaux, par leur proximité , en sont les premiers témoins. Ils se battent pour donner vie à leur commune avec le souci d'améliorer le bien être de leurs concitoyens, malgré la disparition des services publics dans beaucoup de Communes de France . Disponibles, ils restent, également, présents et à l'écoute de leurs administrés.

Autre inquiétude, le réchauffement du climat et la pollution engendrés par une société de plus en plus consommatrice, nous amènent à réfléchir sur notre futur mode de vie. Plus localement, la Commune de Parnay s'est inscrite, pour l'année 2019, dans une démarche « zéro déchet ». En collaboration avec la Communauté de l'Agglomération de Saumur, elle fera partie des communes pilotes relevant le défi de diminuer nos déchets. Des réunions seront organisées localement afin de vous expliquer et de vous associer à cette démarche. Cet engagement a été exprimé par le conseil à l'unanimité.

Une réflexion, sur la gestion de notre espace vert ainsi que celui du cimetière, sera faite, avec les élus, en collaboration avec les agents techniques.

Suite à un sondage fait auprès des personnes âgées de 75 ans et plus, une grande partie, préférerait que la Municipalité leur offre un repas en commun, qui a eu lieu le 12 décembre dernier. Je me suis fait un plaisir de partager, avec eux, ce moment de convivialité.

Dans l'attente de vous rencontrer, pour notre bilan annuel, lors de la cérémonie des vœux , qui aura lieu à 19 h 00 à la salle des loisirs (2, chemin de Béniquet), le vendredi 11 janvier 2019, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Éric Lefièvre, Maire.

# ÉCHOS DES RÉUNIONS

## **FAMILLES RURALES LOIRE ET COTEAU - DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Le Conseil Municipal décide de verser les subventions suivantes à Familles Rurales Loire et Coteau :

- 2 772.92 € pour le financement de l'animation jeunesse du 1<sup>er</sup> semestre 2018.
- 410.00 € pour le financement de la section "petite enfance" du 3<sup>ème</sup> trimestre 2018.
- 140.00 € pour le financement de l'animation « petite enfance » du 4<sup>ème</sup> semestre 2018.

## **CRÉATION D'UN EMPLOI DE CONTRACTUEL A TEMPS NON COMPLET AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la création d'un emploi de contractuel à temps non complet, dont la durée hebdomadaire de service sera de 9 heures, soit 9/35<sup>ème</sup>, pour assurer l'accueil physique et téléphonique, la correspondance, l'information, gestion du planning de location de la salle des loisirs, le recensement des jeunes, du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 30 septembre 2019.

Cet emploi sera, par la suite, pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière administrative, au grade d'Adjoint administratif.

La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'Adjoint administratif.

## **PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE MISSION DES ÉLUS**

Le Conseil Municipal décide que la Municipalité remboursera les frais de transport et d'hébergement, sur présentation de pièces justificatives, à MM. Éric Lefièvre et Didier Chevrollier et Mme Nicole Cochenille, lors de leur déplacement, au Congrès des Maires qui aura lieu du 20 au 22 novembre prochain, à Paris.

## **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ACQUISITION DE LOGICIELS ET PRESTATIONS DE SERVICES SEGILOG**

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services de la Société SEGILOG dont le siège est situé à LA FERTE BERNARD (72400). Ce contrat est renouvelé pour une période de 3 ans, à compter du 01 novembre 2018 et les prestations seront facturées comme suit :

- Pour le droit d'utilisation des logiciels existants, du développement et du droit d'utilisation de nouveaux logiciels", 1 971.00 € HT PAR AN
- La participation pour la maintenance des logiciels et la formation du personnel, 219.00 € HT, par an.

## **TARIF POUR DISPERSION DES CENDRES DANS LE JARDIN DU SOUVENIR**

Sur proposition de la commission cimetièrre, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, de fixer à 50.00 €, le tarif pour la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2018.

## **VERSEMENTS D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEML POUR LES OPÉRATIONS DE REMPLACEMENT DE POINTS LUMINEUX**

La Commune de Parnay décide de verser un fonds de concours de 75% au profit du SIEML pour le remplacement de six points lumineux :

- Montant de la dépense : 8590.87€ Net de taxe
- Taux du fonds de concours : 75%
- Montant du fond de concours verser par la commune au SIEML : 6443.15€.

## **CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'après discussion avec M. Bessonnet du Cabinet PRAGMA, de Beaucozú 49070-2 rue Amédéo Avogadro, auquel il a été attribué la maîtrise d'œuvre des travaux de sécurisation de la route des Vins et la rue Valbrun, qu'il est préférable de réaliser les travaux de création d'un réseau d'évacuation et reprise de voirie route de Champigny en même temps les travaux de sécurisation afin d'obtenir des prix plus compétitifs.

Les travaux de sécurisation de la route des Vins et la rue Valbrun seront donc réalisés courant 2019 et non cette année comme prévu.

Monsieur le Maire présente le devis du Cabinet d'ingénierie PRAGMA, relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux de la route de Champigny, s'élevant à 5 533.50 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la fusion des deux chantiers et valide la proposition de maîtrise d'œuvre du Cabinet PRAGMA.

## **PLATEAUX RALENTISSEURS ROUTE DE SAUMUR ET RUE VALBRUN**

Monsieur Lefièvre fait savoir que :

- les plateaux ralentisseurs créés route de Saumur vont être repris, à la charge de l'Entreprise RTL.
- le 1<sup>er</sup> plateau ralentisseur, venant de la route des Vins, créé rue Valbrun, ayant une pente trop douce, l'Entreprise ATP va reprendre le bord d'attaque sans supplément financier.

## **CONVENTION RELATIVE A L'ACTION "COMMUNE ZÉRO DÉCHET"**

Mme Mathilde Cochard, responsable du pôle Prévention Tri et Valorisation des déchets, au sein d'Agglopropreté, explique en quoi consiste l'action "Parnay Zéro Déchet" que le Conseil Municipal souhaite mettre en place dès janvier 2019.

L'action sera lancée pour une année civile. Dans un premier temps, un état des lieux sera fait afin de définir par la suite quelles seront les actions à mener sur la Commune : compostage, échanges, dons, réparations ...

Le Conseil Municipal,

- prend connaissance du projet de convention de partenariat, proposé par Agglopropreté.
  - après en avoir délibéré, valide le projet de convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.
- Mmes Andréa Fiedermutz, Marie-Claude Million et Christelle Langbien sont les déléguées de la Commune sur cette action.



## MUR DE SOUTÈNEMENT DU COTEAU ROUTE DE SAUMUR

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, confie au Cabinet Géologue « Entre Loire et Coteau » :

- l'expertise du mur de soutènement instable situé route de Saumur au niveau de la parcelle AD n° 39, pour un montant de 620.00 € HT.
- la mission de Maîtrise d'Œuvre, relative à ces travaux de confortement s'élevant à 3 650.00 € HT.

## DON AUX COMMUNES DE L'AUDE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu, de l'Association des Maires de France, un appel aux dons, suite aux inondations d'une ampleur catastrophique qui ont frappé le Département de l'Aude.

Ces dons récoltés seront affectés à la reconstruction des équipements publics dévastés au sein des Communes Audoises.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de faire un don de 150.00 €.

## OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Le Maire propose de verser une subvention à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, qui vient en aide financièrement aux ressortissants (anciens combattants, conjoints survivants, pupilles de la Nation et orphelins de guerre, militaires blessés, victimes d'attentat terroriste) les plus démunis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de 150.00 € à l'ONACVG de Maine-et-Loire.

## INDEMNITÉS DE CONSEIL AU TRÉSORIER

Le Conseil décide d'attribuer à Mme Kapfer Gisèle, Trésorière Principale, le taux maximum de l'indemnité de Conseil, soit : 364.95 € brut pour l'exercice 2018.

## CONTRÔLE ET ENTRETIEN DES POTEAUX D'INCENDIE

Le Conseil Municipal prend connaissance de la proposition de contrat, de la Société VÉOLIA EAU CGE, relatif au contrôle et à l'entretien des poteaux d'incendie situés sur la Commune, à savoir :

- la durée du contrat est de 3 ans,
- les prestations de contrôle et d'entretien sont annuelles
- Le prix unitaire HT par poteau contrôlé est de 55.00 €.

Le Conseil Municipal valide cette proposition et autorise le Maire à signer le contrat de prestations de services présenté.

## FÊTE DES VOISINS - ANIMATIONS

Monsieur le Maire présente le groupe "La Guiguette de Peggy" retenu par la Commission Municipale "Animations" pour l'animation de la fête des voisins qui aura lieu le vendredi 28 juin 2019, sur la place de l'Église.

Le devis relatif à cette animation s'élève à 1 200.00 €, plus les frais de déplacement qui sont de 200.00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir ce choix.

## REPAS DES ANCIENS DE 75 ANS ET PLUS

La Commission animations, propose un repas de Noël aux anciens âgés de 75 ans et plus qui ont validé ce choix lors du sondage fait par la commission.

Il est proposé de les inviter au restaurant La Mangeoire à Parnay.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide cette proposition.



## LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET D'ADAPTATION DES LOGEMENTS À LA PERTE D'AUTONOMIE

- Quel chauffage pour mon logement ?
- Comment bien isoler mon pavillon ?
- Comment adapter mon logement pour y vivre plus longtemps ...
- Ai-je droit à des aides financières ? ...



Le Programme d'intérêt général (PIG) de « lutte contre la précarité énergétique et d'adaptation des logements à la perte d'autonomie » mis en place par le Département de Maine-et-Loire peut peut-être répondre à vos questions.

Ouvert aux habitants de l'Agglomération, ce dispositif mobilise des aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) attribuées sous certaines conditions (revenus, logement de + de 15 ans, être propriétaire de son logement,...).

En complément de cette subvention principale, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire apporte également un soutien financier aux projets de travaux sous réserve d'éligibilité aux aides ANAH.

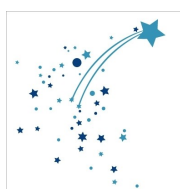
Pour vérifier votre éligibilité, vous pouvez prendre contact avec le Service Habitat du Département de Maine-et-Loire, délégataire des aides de l'ANAH au 02 41 18 80 79 ou à [cellulehabitat@maine-et-loire.fr](mailto:cellulehabitat@maine-et-loire.fr)



Pour tout complément d'information, le Pôle Habitat de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire répond à vos questions :

02 41 40 45 56

# INFOS ET VIE PRATIQUE



## LOCATION DE LA SALLE DES LOISIRS (2, chemin de Béniquet)

Elle peut accueillir jusqu'à 80 personnes assises, la cuisine est équipée d'un grand réfrigérateur, d'un four micro-ondes et de deux plaques à induction.

Les réservations se font au secrétariat de la mairie, aux heures habituelles d'ouverture au public.

	Habitants de Parnay	Locataires hors commune
Week-end	165.00 €	230.00 €
Journée en semaine	80.00 €	115.00 €
Supplément ménage	100.00 €	100.00 €
Caution	500.00 €	500.00 €

## LOCATION DE BARNUMS, TABLES ET BANCS

Le Comité des Fêtes de Parnay propose à la location des barnums, tables et bancs pour vos fêtes ou manifestations extérieures.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter. Mme Haudebault au 02.41.38.10.91 ou M. Thyreault au 02.41.40.77.21

## COMMANDE DE FRUITS & LÉGUMES



A la ferme, nous essayons de cultiver les meilleurs légumes qui soient. Nous privilégions les variétés les plus qualitatives ainsi que des méthodes de culture raisonnées afin de limiter les produits de traitements.

Livraison à Parnay, parking de la boulangerie, le jeudi à 18 h 45. Vous devez fournir votre panier nominatif : cagette, clayette...(sauf si, c'est la première fois). Les commandes sont prises jusqu'au MARDI soir par mail : [olivier.gregoire4@wanadoo.fr](mailto:olivier.gregoire4@wanadoo.fr) ou au 02.41.51.72.09, en indiquant le lieu de livraison/Jour et horaire ainsi que le montant de la commande.

## INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE 2019

*Principe :*

Pour pouvoir voter, il faut s'inscrire sur les listes électorales à la mairie, au plus tard le 31 décembre, avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

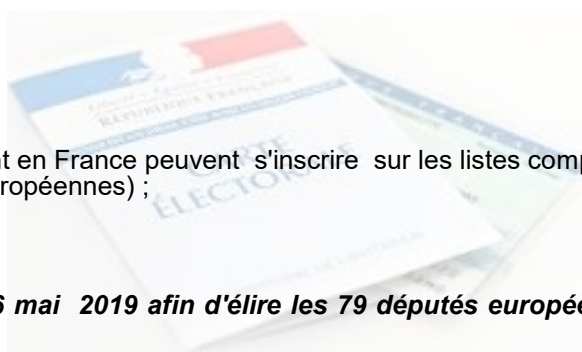
L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

*Les conditions pour s'inscrire :*

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin ;
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

**PROCHAINES ÉLECTIONS :**

**Les élections européennes de 2019 se dérouleront le 26 mai 2019 afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen.**



## ANIMAUX ERRANTS - FRAIS DE GARDE

La Municipalité rappelle qu'elle prendra toutes dispositions propres à empêcher la divagation des animaux sur la Commune. (arrêté municipal n°ARRETE2018-03 du 09.02.2018).

Il est ordonné, par arrêté municipal, que les animaux soient tenus en laisse et que les animaux errant saisis sur le territoire de la Commune soient conduits au chenil communal situé 2, chemin de Béniquet, où ils seront gardés 8 jours avant d'être confiés à l'ASPA d'Angers, avec laquelle une convention a été signée (articles L211-25 et L211-26 du Code Rural de la pêche Maritime).

- Les frais de garde seront facturés 20.00 € par jour, par animal, aux propriétaires ou détenteurs de ces animaux pris en divagation sur la Commune.
- Les frais vétérinaires seront directement mis à la charge de ses propriétaires ou de ses détenteurs.
- Ces derniers seront redevables d'une amende de 150.00 €.



## COLLECTE DE PAPIER 2019

A LA SALLE DES LOISIRS  
2, CHEMIN DE BÉNIQUET  
A PARNAY



2 & 3 MARS  
2019

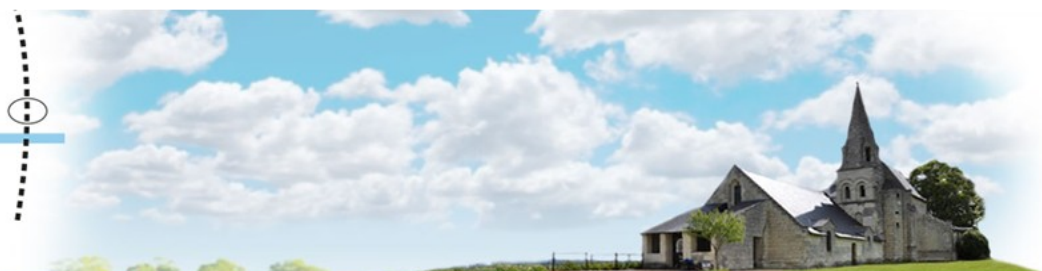


# NE JETEZ PLUS VOS PAPIERS



Retrouvez toutes les infos et actualités  
de votre Commune sur [www.parnay.fr](http://www.parnay.fr)

Mairie de  
**PARNAY**  
49



ACCUEIL

MAIRIE

TOURISME

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

SERVICES

ACTUALITÉS

CONTACTEZ-NOUS

ACTUALITÉS



### FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

Les bureaux de la Mairie seront fermés le  
lundi 24 décembre toute la journée....

> Lire la suite



1 2 3



MÉTÉO

12°

Légère pluie

Humidité : 100%

Vent : 30km/h Sud



MOT D'ACCUEIL

### PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

L'originalité du village de Parnay situé à 6 km de Saumur est d'avoir possédé trois authentiques châteaux viticoles (château de Parnay, château du Marconnay et château de Targé) qui dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ont contribué à porter la viticulture à un haut degré de perfection. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le vin de la côte de Saumur est alors appelé «de Morains», en référence au château de Morains situé sur la commune de Dampierre et fait vivre 60 % de la population. L'église Saint-Pierre de Parnay au bord du côteau, dominant la Loire a dominé la vie du village jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le curé possédait une petite dime mais très bien valorisée en vignoble. Jusqu'à récemment peu de maisons ont occupé le terroir viticole à l'exception des propriétés nobles ou cléricales qui dominaient la Loire



## TOUT PARNAY MOBILISÉ POUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS !

Notre commune s'engage en 2019 dans une démarche exemplaire et participative vers le "zéro déchet". Grâce à l'accompagnement de Saumur Agglopropreté, nous espérons réduire le tonnage d'ordures ménagères produit sur notre territoire, encourager au réemploi et à la réparation, développer le tri des déchets recyclables et la valorisation des déchets organiques.

Cette action, qui s'inscrit dans la continuité de la proposition d'adoption de poules composteuses, sera l'occasion de rappeler les moyens à votre disposition pour la gestion des déchets et d'évaluer les besoins en points d'apport volontaire de notre territoire. Saumur Agglopropreté proposera des animations sur le tri, des visites de déchèterie ou du centre de tri des emballages à Seiches-sur-le-Loir, des ateliers compostage ou des sessions de broyage de végétaux sur la commune. Les habitants guideront les actions qui viendront par la suite : zone de gratuité, atelier de co-réparation, aide à l'achat de couches lavables, lutte contre le gaspillage alimentaire, atelier de fabrication de produits ménagers, location de gobelets réutilisables, prêt de matériel entre habitants, etc. Rien n'est imposé, tout est proposé.

Cette démarche est d'abord une opportunité de s'interroger sur les déchets qu'on produit et de découvrir des pistes que nous pourrions expérimenter et partager. Si vous doutiez encore de l'intérêt d'une telle démarche, sachez que réduire sa production de déchets peut également permettre une hausse de son pouvoir d'achat. Gaspiller moins, consommer mieux, acheter moins, réutiliser, réparer, etc. sont autant d'actions qui ont un vrai impact sur le budget d'une famille.

*Un projet de la commune de Parnay, accompagné par Saumur Agglopropreté dans le cadre du programme local de réduction des déchets.*

SAUMUR  
agglopropreté



Après les fêtes

*Donnez une  
seconde vie à  
votre sapin.*

**33 points de dépôt accessibles  
jusqu'au mardi 8 janvier 2019.**

*Il sera broyé et valorisé en compost.*



Seuls seront admis à la collecte les sapins naturels,  
totalement débarrassés de leurs décorations, sans pied, ni sac.

Renseignements auprès de votre mairie,  
au 02 41 50 44 67 ou sur [www.agglopropre49.fr](http://www.agglopropre49.fr)

SAUMUR  
agglopropreté

Que Faire de son sapin de Noel ? Donnez lui une seconde vie.  
Déposez le au point de dépôt le plus proche à TURQUANT  
(route des vins , près des ateliers municipaux.)

## Les gestes du quotidien

### En tant que résident saumurois

- Je suis **poli** et **courtois** avec mes voisins quand je les croise.
- J'ai conscience que je ne suis pas seul.
- Je respecte l'espace rural et je ne jette pas mes **déchets** dans la nature.

### En tant qu'habitant

- Je **rencontre** mes voisins agriculteurs pour savoir ce qu'ils produisent.
- Je fais attention sur les routes, je roule **douce-ment** et je reste **patient**.
- Je ne vais pas dans les champs sans **autorisation** et je n'y **cueille ni fruits ni légumes**.
- Je suis **curieux** et j'ose aller poser mes **questions** aux agriculteurs.

### En tant qu'agriculteur

- Je respecte la **réglementation**.
- Je suis ouvert au **dialogue** et je reste **pédagogue**.
- Je suis vigilant aux **nuisances** que je peux occasionner.

### En tant qu'élu

- Je me **renseigne** auprès des agriculteurs de mon territoire.
- Je suis **médiateur** en cas de conflit et je privilégie la **pédagogie**.

## Pour aller plus loin

### Le guide de la vie rurale

Si ce dépliant vous a plu, nous vous invitons à vous procurer le **guide de bon voisinage** disponible sur [www.saumurvaldeloire.fr](http://www.saumurvaldeloire.fr). Ce document apporte des informations sur l'agriculture et les pratiques que l'on trouve sur le territoire.

### Les rencontres organisées

De nombreux moments d'échange sont organisés au sein des fermes saumuroises durant l'année (Rando-ferme, marchés de producteurs de pays, vergers ouverts...). N'hésitez pas à vous renseigner.

### Contactez-nous

Tél : **02 41 40 45 87**

Courriel : [dir.dev.eco@agglo-saumur.fr](mailto:dir.dev.eco@agglo-saumur.fr)

Web : [www.saumurvaldeloire.fr](http://www.saumurvaldeloire.fr)

Facebook : [@SaumurValdeLoireAgriculture](https://www.facebook.com/SaumurValdeLoireAgriculture)



**SAUMUR**  
**VAL DE LOIRE**  
AGGLOMÉRATION

## LE BON VOISINAGE en Saumurois



**LES RÈGLES DU VIVRE ENSEMBLE EN MILIEU RURAL**



## Pourquoi une charte ?

Le Saumurois :  
terre d'agriculture, terre d'accueil

La région de Saumur est depuis toujours une terre d'agriculture **diversifiée** : viticulture, maraîchage, arboriculture, horticulture, élevage, céréales sont autant d'identités à préserver.

### De nouveaux usages du territoire

Le Saumurois est également une terre d'accueil pour de nouveaux habitants. La Loire, les coteaux viticoles, les forêts sont autant d'éléments qui attirent toujours plus de résidents.

Le territoire est également très touristique et il évolue vers une offre oenotouristique et agrotouristique.

### L'homme, le territoire, le produit

L'agriculture est la rencontre entre les hommes et le territoire.

L'agriculteur valorise le sol et les ressources pour produire des aliments de qualité. C'est ce savoir-faire particulier qui définit l'agriculture saumuroise.

L'espace rural est aujourd'hui utilisé et valorisé par une nouvelle population. Cette évolution nécessite que chacun **prenne conscience de l'autre** afin que chacun trouve sa place en Saumurois.

## Des activités agricoles toute l'année

### Le printemps

- Semis
- Taille des arbres fruitiers
- Plantations maraîchères
- Sortie des troupeaux
- Eclaircissage/taille de la vigne
- Epandage du fumier/lisier

### L'été

- Moissons des céréales
- Convois de paille
- Castration du maïs semence
- Récolte des légumes (maraîchage et semence)
- Epandage du fumier/lisier
- Eclaircissage de la vigne

### L'automne

- Ensilage
- Récolte des légumes (maraîchage et semence)
- Vendanges
- Récolte du maïs/tournesol
- Récolte des pommes/poires

### L'hiver

- Vinification
- Plantations maraîchères
- Taille des arbres fruitiers
- Taille de la vigne

## Mieux vivre ensemble en communiquant

La campagne est la rencontre de deux modes de vie différents mais néanmoins complémentaires.

Pour les habitants, vivre à la campagne permet d'acquérir une propriété, d'avoir une meilleure qualité de vie et de profiter du calme.

Pour l'agriculteur, la campagne est avant tout son **outil de travail**. Le sol, l'eau, la faune et la flore locale sont autant d'outils avec lesquels il produit des aliments de qualité. Son travail suit les cycles naturels et doit s'adapter au climat.

L'agriculteur génère du bruit et des odeurs. Il circule sur la route avec son matériel lorsqu'il travaille. Il faut garder à l'esprit que l'agriculteur est avant tout un habitant et qu'il veille à préserver le cadre de vie pour tous.

Vivre à la campagne, c'est vivre au rythme des saisons et des activités agricoles. Il n'est pas toujours aisé de comprendre le métier d'agriculteur. Faire connaissance avec ses voisins, découvrir ses activités sont le meilleur moyen de s'entendre.

**Passer par le dialogue et la pédagogie en cas de conflit, c'est la clé du bien vivre ensemble.**

### Quelques chiffres

**1 200 exploitations**  
**16 200 salariés annuels**  
**64 000 ha cultivés**





## Occuper son temps libre *Vous cherchez une activité pour 2019...*



Vous n'avez pas de jardin et vous souhaitez faire du jardinage et consommer votre production, venez nous rejoindre au jardin partagé de Turquant.

Vous n'avez pas de connaissance particulière pour réparer votre électroménager, venez nous rejoindre à la co-réparation à Champigny le 3<sup>e</sup> samedi des mois pairs.

Vous avez un jardin mais vous souhaitez cultiver des légumes anciens, venez nous rejoindre à la serre solidaire de Parnay située au centre de votre village.

Vous souhaitez consommer autrement, venez nous rejoindre au GAP (Groupement Achats Participatif) pour nous aider à développer et mettre en place le projet d'épicerie participative de la côte Saumuroise.

Vous êtes isolé et souhaitez rencontrer du monde, venez nous rejoindre à Circullivre au marché de Montsoreau le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois.

Vous souhaitez partager des moments de convivialités, venez nous rejoindre aux IMLI (Instants Musicaux dans des Lieux Insolites du patrimoine culturel de la côte saumuroise) pour nous aider à préparer les concerts (le 18 mai 2019 à Parnay, le 29 juin 2019 à Montsoreau et le 21 septembre 2019 à Souzay),

Vous aimez vous occuper d'enfants, venez nous rejoindre le mardi à 17h à l'accompagnement scolaire (ex aides aux devoirs) à Turquant.

Vous aimez conduire et rendre service, venez rejoindre l'équipe du véhicule partagé à Montsoreau en partenariat avec l'association Loire et coteau.

Vous aimez la lecture et la convivialité, venez nous rejoindre pour créer un café librairie.

Vous souhaitez sortir de l'isolement, venez nous rejoindre pour nous aider à créer le tiers lieu de la côte Saumuroise.

### **Renseignements et inscription**

Association LIGERIENS DE CŒUR — 11 route des vins 49730 Turquant

Facebook : <https://www.facebook.com/ligeriensdecoeur/>

Site : [www.ligeriensdecoeur.fr](http://www.ligeriensdecoeur.fr)

Contact : [presidence@ligeriensdecoeur.fr](mailto:presidence@ligeriensdecoeur.fr)



Pour adhérer (10 € par an et par personne) ou nous soutenir (5 € minimum par an), plusieurs solutions

- Au stand Circullivre au marché de Montsoreau le 1er dimanche de chaque mois 8h à 12h
- Aller sur notre site internet [www.ligeriensdecoeur.fr](http://www.ligeriensdecoeur.fr), cliquez sur le bouton adhérer (en haut à droite de la page) et remplir le formulaire
- Envoyer par courrier vos coordonnées et un chèque à l'association Ligériens de Cœur 11 route des vins 49730 Turquant
- Faire un virement bancaire : **IBAN: FR76 1790 6000 3296 3731 3080 781** en précisant LIGERIENS DE CŒUR »

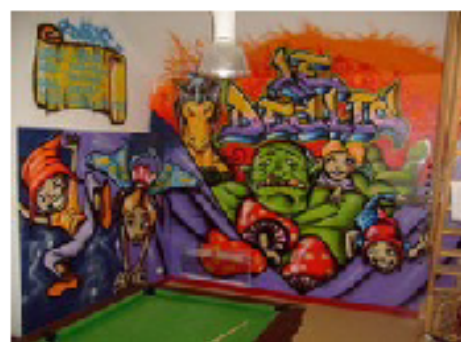
Jean-Claude LE FICHER, Président de l'Association « Ligériens de cœur »

**"Les P'tites Fripouilles",**  
accueille vos enfants de 3 à 10 ans, tous les mercredis, de 7h30 à 18h30, au 2 rue Saumuroise à Souzay-Champigny. L'accueil de loisirs sera fermé pendant l'intégralité des vacances scolaires de Noël.



**"La Passerelle",**  
accueille les enfants de 9 à 11 ans, tous les mercredis, de 7h30 à 18h30, dans le local du Déclic, 27 rue des Abbesses à Montsoreau et tous les samedis de 14h à 18h, à la salle Yves Duteil de Fontevraud-l'Abbaye.

**"Le Déclic"**  
accueille les jeunes de 11 à 17 ans, au 27 rue des Abbesses à Montsoreau :  
Tous les mercredis, de 7h30 à 18h30.  
Tous les vendredis, de 17h30 à 22h00.  
Tous les samedis, de 14h à 18h00.



La Passerelle à Fontevraud-l'Abbaye et Le Déclic à Montsoreau seront ouverts les 2, 3 et 4 janvier, de 9h30 à 18h00.

Pour plus de renseignements : [www.loire-et-coteau.fr](http://www.loire-et-coteau.fr)

Pour l'enfance: Mme Crépeau: 06.07.71.61.87 ou [afr.animationenfance@gmail.com](mailto:afr.animationenfance@gmail.com)

Pour la jeunesse: Mme Pasquier: 06.64.12.94.47 ou [afr.animationjeunesse@gmail.com](mailto:afr.animationjeunesse@gmail.com)

Une action d'autofinancement "lavage auto" est organisée par les jeunes le samedi 8 décembre, de 14h30 à 17h30, au local du Déclic. Une participation de 3.00 € minimum vous sera demandée pour le nettoyage de votre voiture.

Les jeunes fabriquent et vendent leur jus de pomme bio tout au long de l'année, 3€ la bouteille. Passez commande auprès des animateurs jeunesse.



## Informations et animations

Animatrice : Jessy LEVEQUE  
 ☎ : 06.86.01.76.80  
 Mail : [ramsudsauurois@syndicat-cote.fr](mailto:ramsudsauurois@syndicat-cote.fr)

### ❖ Hausse du pouvoir d'achat au 1<sup>er</sup> octobre 2018

Dans le cadre de la mesure de hausse du pouvoir d'achat, comme au premier janvier il appartient au particulier employeur de revaloriser la rémunération du salarié. La deuxième phase de cette mesure entre en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre et implique la suppression de la cotisation salariale d'assurance chômage. Un simulateur est à votre disposition sur le site PAJEMPLOI. Cette mesure de revalorisation du salaire net ne nécessite pas d'avenant au contrat de travail puisque le salaire brut reste inchangé.

### ❖ Vaccinations

« - Pour les enfants nés à compter du 1er janvier 2018, le décret n° 2018-42 du 25 janvier 2018 relatif à la vaccination obligatoire prévoit que, la justification de la réalisation des vaccinations obligatoires, conformément au calendrier des vaccinations, sera exigée à compter du 1er juin 2018 pour l'entrée dans toute collectivité d'enfants. La notion de « collectivité d'enfants » précisée par le code de la santé publique recouvre notamment les crèches, les halte-garderie, l'école mais aussi les accueils réalisés par les assistants maternels agréés. » Pour plus d'informations vous pouvez vous rapprocher de la PMI ou aller sur le site <https://www.maine-et-loire.fr/services-et-infos/enfance-et-famille/sante-mere-enfant/vaccination/>

Pour plus d'informations sur le planning des animations et soirées n'hésitez pas à contacter l'Animatrice.

### ❖ Spectacle de Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le RAM vous offre un spectacle pour les petits jusqu'à 4 ans à l'espace Michel Grégoire de Turquant le samedi 15 janvier. Deux séances sont proposées dans la matinée (voir le flyer). La compagnie Gioco Cosí présente « D'ici on touche le ciel ». Ce spectacle est une rêverie musicale et dansée autour de la naissance de l'enfant et de son chemin vers la découverte du monde. Les enfants peuvent venir accompagnés de leurs parents. Sur inscription, toutes les assistantes maternelles sont les bienvenues. Cette année, l'animation a lieu un samedi matin, afin de permettre aux parents et assistantes maternelles de partager un moment convivial autour d'un petit goûter de Noël. Seront également présents, les familles et professionnelles du multi-accueil les Troglotins. Des invitations vous seront soit remises en main propre ou jointes à ce planning pour les transmettre aux parents. Inscription jusqu'au 8 décembre.

### ❖ Ateliers Snoezelen

Suite à la réunion de présentation sur l'approche Snoezelen du 20 novembre, nous vous proposons des ateliers animés par Lucie De Rekeneire, psychomotricienne. Les précis et horaires vous seront communiqués ultérieurement. Ces ateliers se feront sur inscription. Mais avant une seconde soirée pour cette fois vivre l'expérience Snoezelen est organisée le jeudi 22 janvier à 20h à la salle des Paillons sur inscription. Seront en priorité accueillis les assistantes maternelles qui ont participé à la première information.

### ❖ Ateliers ça va cartonner !

Durant les premières années de vie, l'enfant a plaisir à bouger son corps et à découvrir simplement le monde qui l'entoure. En laissant à l'enfant, un temps de liberté motrice, d'expérimentation et de découverte, nous l'aidons à développer sa créativité et construire sa confiance en lui. Je vous propose ainsi un atelier de motricité libre autour de boîtes en carton de tailles différentes réparties dans la salle. L'enfant s'appropriera ce matériel librement et selon son envie. Notre rôle sera d'observer, d'encourager et de soutenir ses expérimentations.

DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER
<b>Mardi 4 Montsoreau</b> Motricité 	<b>Mardi 8 Distré</b> Pâte à modeler <b>Jeudi 10 Rou-Marson</b> Ca va cartonner ! 	<b>Mardi 5 Turquant</b> Atelier Snoezelen <b>Sur inscription</b> 
<b>Mardi 11 Distré</b> <b>Jeudi 13 Rou-Marson</b> 	<b>Mardi 15 Varrains</b> Heure du conte <b>Jeudi 17 Montsoreau</b> Ca va cartonner ! <b>Mardi 22 Fontevraud</b> Rencontre Intergénérationnelle <b>Jeudi 24 Distré</b> Ca va cartonner ! <b>Mardi 29 Fontevraud</b> Heure du conte 	<b>Jeudi 7 Chacé</b> Ca va cartonner ! <b>Mardi 26 Chacé</b> Atelier Snoezelen <b>Sur inscription</b> <b>Jeudi 28 Distré</b> 
<b>Mardi 18 Chacé</b> Activité de Noël <b>Jeudi 20 Montsoreau</b> 	<b>Jeudi 31 Rou-Marson</b> Pâte à modeler	

**Samedi 15 décembre** : Spectacle de fin d'année à l'espace Michel Grégoire de Turquant - **Mardi 22 Janvier 20h** : Soirée Snoezelen à la salle des Paillons à Chacé



# Les Ce2 - Ecole de Parnay

Au programme de ce premier trimestre ...



Nous sommes 18 élèves en  
CE2.

Nous avons écrit des acrostiches sur le  
thème de la rentrée.

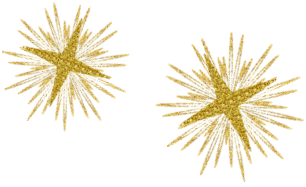


Nous préparons, avec le  
sourire, notre voyage de fin  
d'année en vendant des  
fouées !

Nous avons participé à l'exposition Art  
Cheval. Pour l'occasion, nous avons réalisé  
une peinture collective : « les chevaux  
préhistoriques ». Puis, nous sommes allés  
visiter l'exposition.







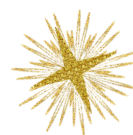
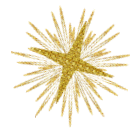
## LES CM1/CM2



*La classe présente son programme  
pour un vote en bonne  
et due forme, ou presque !  
En route vers la citoyenneté*



*Le jeudi 8 novembre, nous nous sommes  
rendus au Collège Delessert pour  
une immersion dans la vie des collégiens,  
encore un peu de patience !*





**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO**

*Judo, Jujitsu, Kendo  
et disciplines associées*



柔道



## **JUDO CLUB du BASSIN SAUMUROIS**

### **Section Fontevraud**

Depuis maintenant six ans, le judo est bien installé dans la vie associative et sportive de la commune de Fontevraud et des différentes communes de la côte. Notre section compte une vingtaine de jeunes adhérents qui participent de façon assidue aux entraînements dispensés tous les vendredis à la salle Yves Duteil.

Le judo permet aux plus jeunes de pratiquer une activité sportive en collectivité, d'améliorer leur motricité et surtout d'apprendre à maîtriser son corps lors d'exercices d'opposition.

Par la suite, les plus grands affinent leur technique et améliorent leur pratique lors des combats avec leurs partenaires.

Le judo est un art martial japonais, il allie la pratique sportive des sports de combat avec un respect des règles de vie. Le judoka apprend tout au long de sa pratique le code moral (présenté ci-dessous), élément indissociable dans l'enseignement de cette activité.

#### **Renseignements :**

**06-14-51-35-61**

**Salle Yves Duteil tous les vendredis 17h30-18h45.**



**柔道**

**Une pratique,  
Un art de vie,  
Un code moral...**

- Politesse**  
*Le respect d'autrui*
- Courage**  
*Faire ce qui est juste*
- Amitié**  
*Le plus pur des sentiments humains*
- Contrôle de soi**  
*Savoir se taire lorsque monte la colère*
- Sincérité**  
*S'exprimer sans déguiser sa pensée*
- Modestie**  
*Parler de soi-même sans orgueil*
- Honneur**  
*Être fidèle à la parole donnée*
- Respect**  
*Sans respect, aucune confiance ne peut naître*

FF Judo



# Et si on révisait notre code de la route ?



Le code de la route évolue en permanence en tenant compte des modifications de la législation en vigueur et des avancées technologiques... Naturellement, quand cela fait des années que l'on est détenteur du fameux « petit papier rose », il est parfois bon de se replonger dans les règles qui nous permettent à tous, de nous déplacer sur les routes en toute sécurité.

Rappelons que le tout premier code de la route ne comportait que quelques pages alors que le livre actuel en comporte plus de mille ! Dans ce contexte, pas toujours simple de rester au courant des toutes dernières évolutions des règles en matière de conduite automobile.

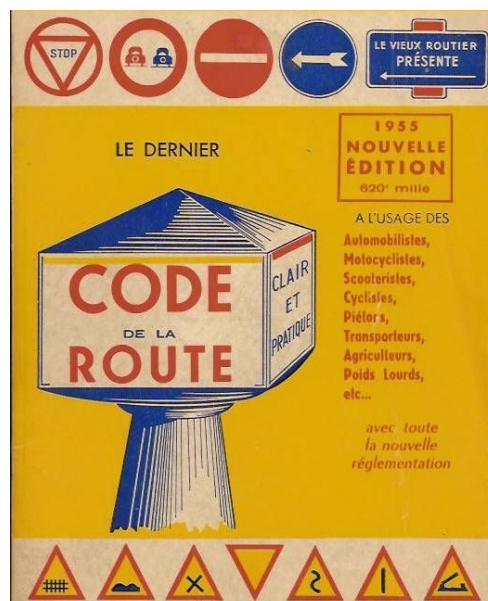
C'est ce que vous propose Mme Hupont, Monitrice Auto École, qui fera un tour d'horizon sur les nouveaux panneaux, les priorités, les ronds points .... Et répondra à vos interrogations.

**Mercredi 16 janvier, à 10 h. à la salle des loisirs, située 2 chemin de Béniquet.**

M. Patrick Plésant, 3ème Adjoint au Maire et Madame Hupont vous attendent nombreux lors de cette révision du code de la route.

C'est gratuit !

Qu'on se le dise.



# VU DANS LA PRESSE

**PARNAY** 14.09.2018

## Une rentrée sereine à l'école

43 enfants, un effectif stable, ont effectué leur rentrée à l'école de Parnay. En complément du poste occupé par Céline Pigeau, Christophe Raoul, qui arrive de l'école des Hautes-Vignes à Saint-Hilaire-Saint-Florent, a en charge le vendredi les élèves de CE2. La directrice Marion Moues enseigne auprès des CM1 - CM2.

L'école de Parnay aimerait aussi accueillir un jeune en service civique, afin d'assister l'équipe enseignante dans diverses missions. Les jeunes âgées de 18 à 25 ans peuvent s'adresser directement à l'école, au 02 41 51 44 94, ou à l'Inspection académique à Saumur.



Christophe Raoul intervient le vendredi dans la classe de CE2.

**PARNAY** 22.10.2018

## L'expo Art Cheval inspire les élèves



Les élèves se sont inspirés de l'exposition pour dessiner des chevaux.

Les enfants de l'école de Parnay ont visité, mardi dernier, l'exposition Art cheval à la galerie Bouvet-Ladubay. « C'est la première fois que nous avons le plaisir de participer à cette manifestation qui correspond bien à notre année, puisque nous partirons en classe découverte théâtre et équitation au mois de mai », souligne la directrice de l'école, Marion Mouës. Les élèves de CE2 et de CM1-CM2 ont aussi produit une cavalcade de cadavres exquis, des chevaux préhistoriques qui ont été exposés, car le cheval aussi peut être surréaliste.



# VU DANS LA PRESSE

PARNAY

29 OCT. 2018

## La secrétaire de mairie désormais secondée



Emmanuelle Bertin est chargée de seconder la secrétaire de mairie.

La municipalité de Parnay a recruté une personne afin de seconder la secrétaire de mairie, Christelle Langbien. La fonction est occupée depuis le 1<sup>er</sup> octobre par Emmanuelle Bertin.

Devant la difficulté à trouver une personne pour 9 heures par semaine, la municipalité souhaitait mutualiser avec les communes de la Côte. Cela n'a pu se faire et la commune s'est mise à la recherche une personne. Originaire de Roiffé, Emmanuelle Bertin est secrétaire indépendante depuis 5 ans.

*« Je voulais trouver un emploi relationnel, car je travaille toute seule à domicile et j'ai besoin de contact. Ces 9 heures par semaine me convenant très bien, j'ai postulé et ma candidature a été retenue. J'ai pris mes fonc-*

*tions le 1<sup>er</sup> octobre. Je suis présente à la mairie les lundis, mercredis et vendredis, de 9 heures à 12 heures »,* confie Emmanuelle Bertin.

Elle s'occupe de l'accueil téléphonique, des mails, de la location des salles et de la gestion du site Internet. *« Il y a le projet de créer une page Facebook, indique la secrétaire de mairie, Christelle Langbien. Et si besoin, elle m'aidera pour l'état civil et l'inscription sur les listes électorales. Après on verra avec le temps, car cela fait déjà beaucoup de choses à assimiler. »*

La collaboration se passe en parfaite osmose.

Il est aussi à noter que le bureau a été réaménagé également pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.





## **ASSOCIATION DE LOISIRS «LE VERT COTEAU» de PARNAY**



Association créée en 1975, pour faciliter les relations entre les personnes et les moyens de s'exprimer à travers des activités diverses (jeux de société divers, cartes, etc...), ouverte tous les 1<sup>er</sup> mardis du mois de 14 H à 18 H au Moulin du Béniquet à PARNAY avec une participation de 2 €.

Nous avons un partenariat avec le club de SOUZAY/CHAMPIGNY ce qui permet de proposer aussi des activités le 3<sup>ème</sup> mardi du mois à SOUZAY/CHAMPIGNY .

L'association s'ouvre à d'autres activités à travers des exercices de mémoire comme la dictée le matin à 10 H 30 suivi d'un repas pris en commun que chacun amène.

**Notre nouveau programme pour l'année 2019 ouvert aussi aux non adhérents :**

**Mercredi 16 janvier : Rencontre intergénérationnelle avec le Déclic de Montsoreau**

**Mardi 5 Février : Assemblée Générale du Vert Coteau (gratuit)**

**Mardi 12 Février : Crêpes, Gauffres,**

**Mardi 12 Mars : Atelier cuisine le matin**

**Mardi 9 Avril : Petite randonnée**

**Mardi 21 Mai : Balade à la découverte des plantes sauvages comestibles**

**Juin : 1 journée pêche à l'étang avec pique-nique (date à définir).**



**Le programme vous plaît ?**

**Vous voulez adhérer ? 13 € l'adhésion pour l'année + participation éventuelle à certains ateliers.**

**Prenez contact avec nous au : ☎ 06 82 60 50 00**





# « LE VERT COTEAU »





LA MESSE DES VENDANGES  
ET LES JOURNEES EUROPEENNES  
DU PATRIMOINE

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

à l'église Saint Pierre de PARNAY



UN GRAND MERCI AUX VITICULTEURS DE PARNAY POUR LEURS GENEREUX DONNS.

Une très belle occasion de se réunir et de déguster les excellents vins  
de nos viticulteurs.





# COMMEMORATION du CENTENAIRE de l'Armistice de la guerre 1914 / 1918 Dimanche 11 NOVEMBRE 2018



## SERVICES MÉDICAUX

<b>Médecins :</b>	<b>- Dr Nalin Laurence</b>	<b>02.41.51.72.14</b>
	<b>8, rue de la Loire 49730 Varennes-S/Loire</b>	
	<b>- Dr Tardy Christian</b>	<b>02.41.67.54.04</b>
	<b>8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire</b>	
	<b>- Dr Rodriguez Nicolas</b>	<b>02.41.51.71.09</b>
	<b>59, avenue Rochechouard 49590 Fontevraud-l'Abbaye</b>	
<b>Pharmacies :</b>	<b>Pharmacie Bourgeois</b>	<b>02.41.51.71.13</b>
	<b>55, avenue Rochechouard 49590 Fontevraud</b>	
	<b>Pharmacie Girault</b>	<b>02.41.51.72.28</b>
	<b>18, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire</b>	
<b>Infirmiers :</b>	<b>Mme Dézé Odile</b>	<b>02.41.51.32.61</b>
	<b>9, rue de la Bate 49730 Turquant</b>	
	<b>M. N'GUYEN Bao</b>	<b>02.41.38.17.13</b>
	<b>8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire</b>	<b>06.72.20.93.57</b>
	<b>M. SAWADOGO Gaël</b>	<b>06.12.69.39.90</b>
	<b>8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire</b>	
<b>Masseur-Kiné :</b>	<b>Mme BRUNO Rita</b>	<b>07.85.51.95.72</b>
	<b>8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire</b>	
<b>Pédicure-Podologue :</b>	<b>Mme ANNEREAU-GUEDON (mardi et vendredi de 9h à 19h- A domicile lundi et jeudi)</b>	<b>02.41.67.59.85</b>
	<b>8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire</b>	<b>ou 06.62.47.38.72</b>
<b>Orthophoniste :</b>	<b>Mme SEURAT Héloïse (mercredi et jeudi)</b>	<b>06.59.47.44.83</b>
	<b>8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire</b>	
<b>Sache-femme :</b>	<b>Mme LESTIENNE Audrey</b>	<b>06.52.78.56.36</b>
	<b>8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire</b>	
<b>Psychiatres :</b>	<b>Mme LEBREUILLY-PAILLARD Armelle (lundi, mercredi, jeudi et vendredi)</b>	<b>02.49.19.01.29</b>
	<b>8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire</b>	
<b>Psychologue :</b>	<b>Mme DUFLOS Delphine</b>	<b>06.26.47.58.79</b>
	<b>8, rue de la Loire 49730 Varennes-sur-Loire</b>	

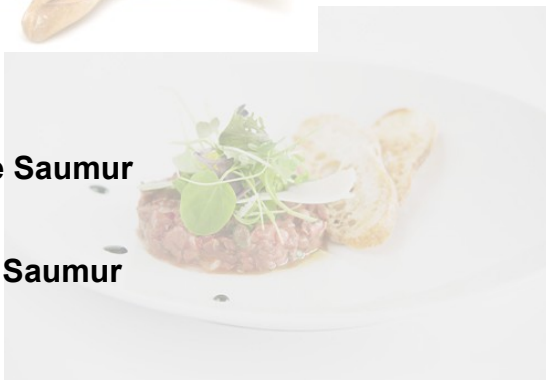
## COMMERCES ET ENTREPRISES A PARNAY

La Boulangerie de Parnay - 18, route de Saumur



02.41.03.10.97

Le Restaurant « La Mangeoire » - Route de Saumur



02.41.40.12.23

Le Restaurant « La Gabelle » - 1, route de Saumur

02.41.38.16.91

## LES VITICULTEURS

Domaine des Glycines

10, rue Valbrun

02.41.38.11.07

Domaine Roc Fontaine

07, ruelle des Bideaux

02.41.51.46.89

Domaine des Closiers

08, rue Valbrun

02.41.38.12.32

Domaine Val Brun

74, rue Valbrun

02.41.38.11.85

Domaine de Rocheville

Les Hauts de Valbrun

02.41.38.10.00

Château Yvonne

16, rue Antoine Cristal

02.41.67.41.29

Château de Parnay

01, rue Antoine Cristal

02.41.38.10.85

Château de Targé

chemin de Targé

02.41.51.11.50



## LES ENTREPRENEURS

COME Cyril - Entreprise de maçonnerie/taille de pierre



06.83.41.83.44

GORY Mathieu - Entreprise de maçonnerie/taille de pierre

06.98.82.45.16

SD' COIFF (Coiffeuse à domicile)



06.47.47.55.22





## Paroisse St Vincent des coteaux de SAUMUR

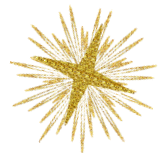
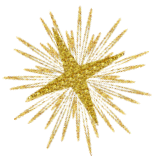
Le Calendrier des messes est affiché, sous le porche de l'église de Parnay .

4ème Dimanche de L'AVENT  
Dimanche 23 décembre  
MESSE A 9 H 30 à PARNAY



MESSES DE NOËL  
Lundi 24 décembre  
18 H 00 à VARRAINS  
20 H 30 à FONTEVRAUD

## Le calendrier des évènements de PARNAY pour les prochains mois A VOS AGENDAS !!!



### LE COLIS DE NOEL OU LE REPAS POUR NOS AINÉS :

Le colis sera distribué à partir du 15 Décembre.

Le repas au restaurant la Mangeoire, le 12 Décembre 2018 à 12H30

### LES VŒUX DU MAIRE :

11 janvier 2019, à 19 h 00 à la salle des loisirs

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie

### LA FETE DES VOISINS :

28 juin 2019, à partir de 19 h 00 sur la place de l'Église

Le prochain Conseil Municipal aura lieu,  
Mercredi 19 Décembre 2018 à 18 h 30, à la mairie